

Droit fiscal

Notre pays possède les richesses et il existe des investisseurs dans d'autres pays, de même qu'au Canada, qui veulent bien et peuvent—j'insiste sur le mot «peuvent»—chercher, comme ils l'ont fait par le passé, de nouvelles réserves de pétrole. Je supplie le gouvernement de cesser de faire fuir les capitaux qu'il faut remplacer ensuite par des fonds fédéraux et provinciaux pour renflouer des projets dont la poursuite est conforme à l'intérêt national.

J'exhorte le gouvernement à dresser un plan à long terme en vue de fournir immédiatement des stimulants accrus et considérables pour intéresser l'investisseur canadien à l'industrie extractive, tout en faisant comprendre à nos amis américains que nous accueillons volontiers leurs placements dans nos industries de richesses naturelles. En l'absence d'investissements étrangers il n'y a pratiquement aucun moyen de trouver les dizaines de milliards de dollars nécessaires pour les années à venir.

Le plus tragique de toute l'affaire, c'est que, depuis la fin des années 40, des Canadiens ont supplié les ministres des Finances de fournir les stimulants nécessaires pour encourager les Canadiens à investir dans l'industrie du pétrole. Nous avons chassé ou, par divers moyens, nous avons éloigné le capital étranger, mais nous n'avons rien fait pour attirer le capital canadien. C'est une entreprise risquée, mais il faudrait se rendre compte qu'en leur fournissant l'encouragement nécessaire, les Canadiens sont toujours disposés à investir dans l'industrie du pétrole.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le ministre hésite encore à accorder aux Canadiens les mêmes encouragements qu'obtiennent les étrangers qui investissent dans la mise en valeur des ressources. J'exhorte le ministre des Finances à résister à la tentation d'investir l'argent des contribuables dans ces entreprises, et à fournir des encouragements suffisants au moyen de règlements précis, de redevances raisonnables et, s'il le faut, de prix plus élevés pour le pétrole brut et le gaz naturel, de sorte que le gouvernement n'ait pas à investir. Je rappellerai de nouveau au ministre que 90 p. 100 des réserves classiques de pétrole et de gaz du Canada se trouvent dans des terres fédérales. Il n'existe ni règlement ni incitations sur les terres fédérales. Toutes les redevances y sont versées au gouvernement fédéral et c'est lui qui exerce tous les contrôles. C'est dans ces terres que se trouve le gros de nos réserves. C'est tout simplement une autre catastrophe que le Canada et les Canadiens doivent à un gouvernement fédéral libéral.

● (1650)

Quant aux prévisions, je me souviens qu'environ 10 à 20 usines devaient être érigées, en définitive, pour traiter les sables bitumineux de l'Alberta, c'est-à-dire une usine tous les deux ans. Surtout après avoir entendu le premier ministre répondre aux questions cet après-midi, tous les députés conviendront sans doute que ce niveau de réussite est celui de toujours. Si les gouvernements continuent à s'intéresser aux usines de ce genre, il faudra verser tous les ans, à proportion des investissements dans le projet Syncrude, des montants excessifs. Le gouvernement devrait faire en sorte d'attirer les investissements du secteur privé. Si l'on songe qu'il faudra construire, avec les années, de 10 à 20 usines pour traiter le pétrole brut synthétique, sans compter les milliards qu'il faudra pour le pétrole classique, les gouvernements ne réussiront pas à eux seuls à répondre à la demande de capitaux.

M. Nystrom: Blâmeriez-vous MM. Davis et Lougheed?

[M. Bawden.]

M. Bawden: Le député me demande si je blâme MM. Davis et Lougheed. Malheureusement, étant donné la conjoncture actuelle, l'atmosphère de désespoir et de découragement que le gouvernement fédéral fait régner, sans parler de l'inflation qui dépend entièrement du ministre des Finances, ces mesures d'urgence de dernière minute étaient absolument nécessaires, mais ce n'était pas la bonne façon de faire.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, peut-être le député acceptera-t-il que je prenne la suite de la question que le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) lui a posée. Lorsque le premier ministre de l'Alberta a décidé de hausser les redevances et proposé les autres droits comme il l'a fait il y a 18 mois, le député était-il d'accord?

M. Bawden: Le ministre pose une question intéressante qui a été soulevée à maintes reprises par bien des gens. Ce qui importe, c'est que le premier ministre albertain a changé le taux des redevances de façon sensée, et je sais que cette mesure a été prise d'une façon que le ministre a trouvée raisonnable à l'automne 1974. Mais ce qui a déçu les Albertains et les Canadiens, c'est que le ministre n'a pas réagi de la même façon. Il a réagi en accordant certains dégrèvements d'impôt, mais ce n'était pas suffisant parce que ces dispositions n'ont pas suscité l'activité requise.

Si l'on peut me laisser terminer, monsieur l'Orateur, je permettrai ensuite au ministre de me poser une autre question. Le ministre des Finances doit, selon moi, parer à ces graves menaces qui pèsent sur notre avenir économique. Il doit nous dire maintenant quelles mesures incitatives il se propose de mettre en œuvre; ou alors pense-t-il en fait que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux au pays doivent régler la note chaque fois qu'une société privée se retire d'une entreprise? Le ministre et le premier ministre convoqueront-ils de toute urgence une rencontre prochaine des premiers ministres provinciaux pour résoudre ce problème? Pourquoi attendre jusqu'en avril? Le premier ministre, qui doit rencontrer son homologue albertain au début de février, profitera-t-il de l'occasion pour chercher immédiatement des solutions permanentes et à long terme au problème de l'énergie? Pourquoi remettre constamment les questions à trois, quatre ou cinq mois plus tard?

En terminant, monsieur l'Orateur, je dirai qu'il est trop tard pour corriger une pénurie énergétique en 1980; nous ne pouvons rien y changer. Mais nous pouvons prendre maintenant des mesures en vue d'améliorer la situation, et nous devons prendre des mesures en vue de parer à la situation qui guette le Canada en 1985. J'aimerais bien connaître la réponse du ministre, notamment à la question relative au déséquilibre de la balance des paiements du Canada à cause de ses importations de pétrole.

M. l'Orateur adjoint: Le ministre des Finances (M. Turner) veut-il la parole pour poser une question?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, je pense que le député de Calgary-Sud (M. Bawden) a laissé entendre que lorsqu'il aurait terminé, il serait disposé à répondre à une question. Je lui dirai, en guise de préambule, que le premier ministre a offert de rencontrer les premiers ministres provinciaux en février, mais que ces derniers n'étaient pas en mesure de le rencontrer à ce moment-là, pour des raisons qui ne dépassent pas tout à fait l'entendement du député. Il n'aura pas oublié que le taux ordinaire des redevances en Alberta s'établissait à 22